

**Décision du Conseil de l'OCDE
C(2001)107/FINAL
concernant la révision de la décision C(92)39/FINAL
sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets
destinés à des opérations de valorisation¹**

Adoptée le 14 juin 2001 et le 28 février 2002²

Entrée en vigueur le 21 mai 2002

(Etat le 21 mai 2002)

RO 2009 5681

- ¹ Le texte de cette décision n'est pas publié au RO. Il peut être consulté sur le site internet de l'OCDE, en deux versions originales anglaise et française:
<http://acts.oecd.org> > par sujet > déchets > C(2001)107/FINAL
- ² Version consolidée des textes adoptés par le Conseil de l'OCDE lors de ses 1007^e et 1024^e sessions des 14 juin 2001 et 28 fév. 2002.

